

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE ROSEMÈRE

RÈGLEMENT 963-01

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 963 CONCERNANT LES TARIFS
APPLICABLES À CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ
POUR L'ANNÉE 2023**

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a dûment été donné et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du 11 avril 2023 conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

PAR CONSÉQUENT, le Conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. L'annexe « B » et l'annexe « D » du Règlement 963, sont remplacées par l'annexe « B » et l'annexe « D » jointes au présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Eric Westram
Maire

M^e Alexandre Bélisle-Desjardins,
Greffier adjoint

RÈGLEMENT 963
Annexe B
Services communautaires

	2023	2023		
	Tarifs résidents	Tarifs non-résidents		
ACTIVITÉS (les taxes sont incluses dans les tarifs pour les activités destinées aux personnes de 14 ans et plus)				
Activités jeunesse				
Prêt à rester seul 9 à 13 ans	55 \$	72 \$		
Gardiens avertis et RCR 11 ans et +	65 \$	85 \$		
Activités familiales				
Badminton parent-enfant	84 \$ / famille / session	109 \$ / famille / session		
Patinage libre intérieur (15 ans et -)	Gratuit	3 \$ /entrée		
Patinage libre intérieur (16 ans et +)	Gratuit	5 \$ /entrée		
Activités adultes				
Badminton**	65 \$ / session	85 \$ / session		
Activité de mise en forme	<u>Nb. de séance / semaine</u>	<u>Nb. de séance / semaine</u>		
<i>Base de 12 semaines (le tarif est au prorata du nombre de semaines)</i>	1	72 \$ / session	1	94 \$ / session
	2	124 \$ / session	2	161 \$ / session
	3	165 \$ / session	3	215 \$ / session
	4	201 \$ / session	4	261 \$ / session
	5	220 \$ / session	5	286 \$ / session
Aquarelle*	185 \$ / session	241 \$ / session		
Peinture à l'huile*	170 \$ / session	221 \$ / session		
Vitrail*	51 \$ / session	66 \$ / session		
Pickleball	65 \$ / session	85 \$ / session		
Club de marche	0 \$ / session	20 \$ / session		

*Sauf pour les citoyens des autres villes de la MRC qui bénéficient du tarif résident (entente intermunicipale au niveau culturel)

**Selon la demande, la session hivernale peut être prolongée pour certains cours (tarif au prorata du nombre de semaines)

	2023	2023
	Tarifs résidents	Tarifs non-résidents
Tennis		
Printemps parent-enfant 4 à 12 ans	94 \$ / session	122 \$ / session
Printemps entraînement 12 à 17 ans	140 \$ / session	182 \$ / session
Printemps adulte débutant et préintermédiaire	71 \$ / session	92 \$ / session
Printemps adulte intermédiaire et avancé	93 \$ / session	121 \$ / session
Été parents/enfants 4 à 7 ans	149 \$ / session	194 \$ / session
Été 7-12 ans débutant/pré-intermédiaire	75 \$ / session	98 \$ / session
Été 7-12 ans intermédiaire/avancé	112 \$ / session	146 \$ / session
Été 13-17 ans débutant/pré-intermédiaire	112 \$ / session	146 \$ / session
Été entraînement 12 à 17 ans	223 \$ / session	290 \$ / session
Été équipe de compétition junior	100 \$ / session	130 \$ / session
Été adulte débutant et préinter	116 \$ / session	151 \$ / session
Été adulte intermédiaire/avancé	155 \$ / session	202 \$ / session
Printemps et été ligues adulte	10 \$ / séance	15 \$ / séance

	2023	2023		
	Tarifs résidents	Tarifs non-résidents		
Piscine été				
Bain libre 6 ans et moins	Gratuit	Gratuit		
Bain libre 7 à 15 ans	Gratuit	5 \$ / entrée		
Bain libre 16 à 64 ans	Gratuit	5 \$ / entrée		
Bain libre 65 ans et +	Gratuit	5 \$ / entrée		
Cours enfant (25 minutes)	41 \$ / session	53 \$ / session		
Cours enfant (40 minutes)	51 \$ / session	66 \$ / session		
Cours enfant (55 minutes)	61 \$ / session	79 \$ / session		
Cours adulte	51 \$ / session	66 \$ / session		
Maître nageur	<u>Nb. de séance / semaine</u>	<u>Nb. de séance / semaine</u>		
	1	31 \$ / session	1	40 \$ / session
	2	45 \$ / session	2	59 \$ / session
	3	57 \$ / session	3	74 \$ / session
	4	70 \$ / session	4	91 \$ / session
	5	84 \$ / session	5	109 \$ / session
	6	97 \$ / session	6	126 \$ / session
Aquaforme	<u>Nb. de séance / semaine</u>	<u>Nb. de séance / semaine</u>		
	1	31 \$ / session	1	40 \$ / session
	2	45 \$ / session	2	59 \$ / session
	3	57 \$ / session	3	74 \$ / session
	4	70 \$ / session	4	91 \$ / session
	5	84 \$ / session	5	109 \$ / session
	6	97 \$ / session	6	126 \$ / session
Équipe de compétition	75 \$ / saison	Membre GAMIN	98 \$ / session	
Médaille de bronze	173 \$		225 \$	
Croix de bronze	186 \$		242 \$	
Sauveteur-national	243 \$		316 \$	
Moniteur en sécurité aquatique	406 \$		528 \$	
Carte visiteur enfant (16 ans et -)	N / A		50 \$ / 10 visites	
Carte visiteur adulte	N / A		50 \$ / 10 visites	

RÈGLEMENT 963
Annexe B
Services communautaires

	2023	2023
	Tarifs résidents	Tarifs non-résidents
Camps de jour été		
Frais pour relevé 24 perdu	10 \$ / relevé	N / A

	2023	2023
	Tarifs résidents	Tarifs non-résidents
LOCATION		
Terrain de baseball		
Ligue de baseball	39 \$ / partie + tx	51 \$ / partie + tx
Location spontanée	54 \$ / heure + tx	70 \$ / heure + tx
Terrain de soccer		
Ligue de soccer		51 \$ / partie + tx
Ligue de soccer		212 \$ / saison
Location spontanée	Terrain naturel: 67 \$ / heure + tx	Terrain naturel: 87 \$ / heure + tx
	Terrain synthétique: 130 \$ / heure + tx	Terrain synthétique: 169 \$ / heure + tx
Terrain de volley-ball et tennis		
Location spontanée volley-ball et tennis	19 \$ / heure / terrain + tx	25 \$ / heure / terrain + tx
Patinoire extérieure (parc Charbonneau)		
Ligue de hockey	54 \$ / heure + tx	70 \$ / heure + tx
Location spontanée	81 \$ / heure + tx	105 \$ / heure + tx
Bibliothèque (salle d'animation)		
Résident	21 \$ / heure + tx	N / A
Association ***	21 \$ / heure + tx	N / A
Centre communautaire Memorial		
Résident	47 \$ / heure + tx	61 \$ / heure + tx
Association ***	19 \$ / heure + tx	N / A
Bridge	56 \$ / séance de 5h + tx	N / A
Maison Hamilton		
Résident	47 \$ / heure + tx	61 \$ / heure + tx
Association ***	19 \$ / heure + tx	N / A
Exposition	86 \$ / jour + tx	112 \$ / jour + tx

***Gratuité selon les conditions de la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires et de loisirs*

	2023	2023
	Tarifs résidents	Tarifs non-résidents
CARTE DU CITOYEN		
Acquisition	Gratuit	N / A
Perte - Remplacement	5 \$	N / A

	2023	2023
	Tarifs résidents	Tarifs non-résidents
BIBLIOTHÈQUE		
Abonnement non-résident	N / A	92 \$
Abonnement aîné non-résident	N / A	75 \$
Abonnement estival piscine et bibliothèque non-résident 0 à 16 ans	N / A	30 \$
Photocopie et impression	0.10 \$ / page / noir et blanc	0.25 \$ / page / couleur
Document endommagé et non récupérable	Coût du document + 5 \$ frais administration	
Document endommagé, mais récupérable	10 \$	
Manque une pièce d'un jeu	3 \$ / pièce perdue	
Document perdu	Coût du document + 5 \$ frais administration	
Retard document	0.10 \$ / jour de retard / document	
Retard jeu de société et vinyle	0.25 \$ / jour de retard / document	
Service de réparation des livres de la collection personnelle des usagers	10 \$ à 40 \$	
Café	1 \$	
Pièce manquante d'un livre	1 \$ / pièce / étiquette	
Boîte pour vinyle	2 \$ / boîte	
Casquette	Prix coûtant + 12% + taxes	
Tuque	Prix coûtant + 12% + taxes	
Sac réutilisable	Prix coûtant + 12% + taxes	
Parapluie	Prix coûtant + 12% + taxes	

RÈGLEMENT 963
Annexe D
Service d'urbanisme, permis et inspection

	2023
Description	Tarifs
Demande de modification aux règlements d'urbanisme:	
Schéma d'aménagement de la MRC Thérèse-de-Blainville	3 500 \$
Plan d'urbanisme	3 500 \$
Règlement de zonage	3 500 \$
Règlement de lotissement	3 500 \$
Règlement de construction	3 500 \$
Règlement PIIA	3 500 \$
Demande de PPCMOI	3 500 \$
	500 \$ de frais d'analyse non remboursable La différence est remboursable uniquement avant la publication des avis publics
Demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme	1 000 \$ pour les unifamiliales 1 500 \$ pour les autres types de propriété 500 \$ par objet supplémentaire 500 \$ de frais d'analyse non remboursable La différence est remboursable uniquement avant la publication des avis publics
Étude d'un projet de plan d'implantation assujéti au plan d'intégration architecturale (PIIA)	225 \$ pour demande d'agrandissement non remboursable 250 \$ pour construction neuve non remboursable 100 \$ pour toutes autres demandes non remboursable
Étude d'un projet de plan d'aménagement d'ensemble	10 000 \$
Entente travaux municipaux (développement)	7 000 \$
Rapport d'un ingénieur forestier (lorsque désigné par la Ville)	250 \$
Détecteur de radon (taxes incluses)	30 \$

	2023
Permis et certificats *	Tarifs
Poulailler urbain	50 \$
Arrosage	30 \$
Arrosage lorsque requis suite à des travaux municipaux	0 \$
Lotissement	200 \$ / opération cadastral excluant les rues et parcs cédés à la ville et les frais de parcs

	2023
Permis et certificats (suite) *	Tarifs
Construction - Usage résidentiel	
- Bâtiment principal	10\$/m ² de superficie de plancher Minimum 1 000 \$ par logement
- Ajout d'un logement intergénérationnel ou d'un bachelor	600 \$ par logement
- Branchement aux services publics	300 \$
- Bâtiment complémentaire	
> Remise ou cabanon de jardin	80 \$
> Serre privée	100 \$
> Spas, bains à remous	75 \$
> Piscine hors-terre	100 \$
> Piscine creusée	200 \$
> Kiosques, tonnelles, gazebos ou pergolas	50 \$
> Antenne	50 \$
> Autres (foyer extérieur fixe, installation réservoirs, etc.)	30 \$
- Agrandissement	4.50\$/1 000\$ de travaux Minimum 250 \$
- Transformation, réparation	4.50\$/1 000\$ de travaux Minimum 50 \$
- Travaux de changement de revêtement de toiture	50 \$

RÈGLEMENT 963
Annexe D
Service d'urbanisme, permis et inspection

	2023
Permis et certificats (suite) *	Tarifs
Construction - Usage non-résidentiel	
- Bâtiment principal	20\$/m ² de superficie de plancher Minimum 1 000 \$ par local
- Approvisionnement d'eau (sans compteur) durant les travaux	Selon les taux applicables à la consommation excédentaire d'eau prévu au règlement de taxation en vigueur
- Bâtiment complémentaire	9\$/1 000\$ de travaux Minimum 100\$
- Agrandissement, transformation, réparation	9\$/1 000\$ de travaux Minimum 250\$
Certificat d'autorisation	
Certificat d'autorisation de transport d'un bâtiment	100 \$ + dépôt de garantie
Certificat d'autorisation de changement d'usage	100 \$
Certificat d'autorisation pour un usage temporaire	
- usage principal temporaire	100 \$
- usage complémentaire temporaire	50 \$
Certificat d'autorisation de démolition	
- assujetti au règlement 1003 portant sur la démolition d'immeubles Démolition immeuble non patrimonial	de 33% à 49%: 1 000\$ de 50% à 74%: 2 000\$ de 75% à 100%: 5 000\$
Démolition immeuble patrimonial	de 1% à 49%: 2 000\$ de 50% à 100%: 5 000\$
- non assujetti au règlement 1003 portant sur la démolition d'immeubles	500 \$
- pour un bâtiment ou construction accessoire	50 \$
Aménagement paysager (trottoirs, terrasses au sol, decks de piscine, murs de soutènement, etc.)	100 \$
Clôture	50 \$
Abattage d'arbres (urbain)	30 \$ par arbre
Abattage des frênes	Gratuit
Inspection d'arbres	30 \$
Certificat d'autorisation d'affichage - Enseigne, enseigne temporaire ou directionnelle	100 \$ par enseigne
Certificat d'autorisation de travaux en milieu riverain	100 \$
Certificat d'autorisation d'une installation septique et/ou un système d'alimentation en eau potable	100 \$
Certificat d'occupation commerciale	100 \$
Création, modification et pavage d'un stationnement	
- Résidentiel	80 \$
- Commercial et public	100 \$

* Les tarifs des permis et des certificats ne sont pas remboursables et n'incluent pas les coûts du PIIA

	2023
Tournages cinématographiques (R-847)	Tarifs
Tournage d'une journée ou moins	300 \$ par tournage
Tournage de 2 à 4 jours	900 \$ par tournage
Tournage de 5 jours ou plus	1 500 \$ par tournage